

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 37 (1979)
Heft: 4

Artikel: La population active féminine à travers les statistiques
Autor: Blanc, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-138341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La population active féminine à travers les statistiques

Olivier Blanc,
D^r HEC, démographe,
Lausanne

I. AVANT-PROPOS

A l'occasion des recensements de population, qui sont effectués sauf circonstance exceptionnelle tous les dix ans en Suisse, un certain nombre de questions sont posées aux personnes recensées au sujet de leur activité économique. Les statistiques qui en sont tirées constituent la seule source d'informations démographiques, économiques et sociales sur la population active du pays et de ses régions. Au cours des périodes intercensitaires, on ne dispose que d'estimations, réalisées par divers organismes, qui ne donnent en fait qu'un éclairage bien faible et imprécis sur l'évolution de notre population au travail. Il en résulte que la mise en lumière des caractéristiques de la population active féminine de notre pays ne peut être réalisée sur la base d'une situation actuelle; nous devons nous satisfaire des informations d'un proche passé, c'est-à-dire de 1970, date du dernier recensement de notre population.

L'objectif de cette brève étude est de présenter quelques caractéristiques importantes de la population active féminine. Celles-ci ont été groupées en trois volets. Le premier est consacré à plusieurs aspects économiques et sociaux des femmes actives avec, lorsque les données peuvent être comparées, un regard sur l'évolution depuis 1950. Les facteurs de la croissance et, en particulier, les taux d'activité, élément fondamental de l'étude d'une population active, feront l'objet de notre attention dans un second chapitre. Enfin, nous émettrons quelques réflexions sur les possibilités qu'offre le réservoir de main-d'œuvre féminine à l'avenir, notamment en cas de reprise du développement économique.

II. ÉVOLUTION GLOBALE DE LA POPULATION ACTIVE FÉMININE EN SUISSE DE 1950 À 1970

21. Aperçu général

A fin 1970, la Suisse comptait un peu plus d'un million de femmes actives; un cinquième d'entre elles était d'origine étrangère. Malgré une augmentation de 192 000 personnes et une hausse du taux d'activité, la part des femmes à la population active totale tend à diminuer, passant de 35% en 1950 à 34% en 1970. Une telle évolution peut étonner; elle n'est cependant pas le fait de la seule population féminine active. En effet, les proportions des femmes dans la population résidante et dans celle d'âge actif (15 à 64 ans) fléchissent également de 1950 à 1970. Le tableau n° 1 montre en outre que la population féminine active croît plus lentement que la population en âge de travailler qui, elle-même, évolue à un rythme plus lent que la population féminine résidante.

A cette vue d'ensemble des deux récentes décennies, il convient d'apporter deux compléments plus détaillés, que le tableau n° 1 met également en relief.

Si ce sont les hommes qui contribuent surtout à l'augmentation de la population active de notre pays, le taux de croissance des actifs masculins diminue assez sensiblement de 1960 à 1970. Inversement, la population active féminine enregistre une hausse de son taux, celui-ci passant de 9,6% entre 1950 et 1960 à 12,3% au cours de la décennie suivante. Les années soixante, marquées donc par une contribution croissante de l'élément féminin à l'activité économique du pays, nous amènent à distinguer les évolutions différentes des femmes actives suisses et étrangères.

En chiffres absolus, les étrangères représentent incontestablement la plus grande part de l'augmentation de la population féminine active, que cela soit entre 1950 et 1960 ou au cours des dix années suivantes. Mais leur taux de croissance suit un mouvement opposé à celui des Suissesses. Alors qu'il atteignait 65% dans les années cinquante, il tombe à 45% entre 1960 et 1970. Par contre, les Suissesses, bien que l'augmentation en chiffres absolus soit plus modeste, enregistrent dans la décennie soixante un taux de croissance de trois points supérieur à celui des années précédentes.

Tableau I — Population féminine résidente et population féminine active, selon la nationalité, en 1950, 1960 et 1970

Caractéristiques	Population résidente et active						Accroissements			
	Nombres absolus (milliers)			Parts en %			Nombres absolus (milliers)		Taux de croissance en %	
	1950	1960	1970	1950	1960	1970	1950-1960	1960-1970	1950-1960	1960-1970
Population résidente totale	4 715	5 429	6 270	100,0	100,0	100,0	714	841	15,1	15,5
dont										
Population féminine	2 443	2 766	3 181	51,8	50,9	50,7	323	415	13,2	15,0
suisse	2 275	2 511	2 704	48,3	46,2	43,1	236	193	10,4	7,7
étrangère	168	255	477	3,5	4,7	7,6	87	222	51,8	87,1
Population totale d'âge actif (15-64 ans)	3 151	3 600	4 089	100,0	100,0	100,0	449	489	14,2	13,6
dont										
Population féminine	1 639	1 818	2 039	52,0	50,5	49,8	179	221	10,9	12,2
suisse	1 508	1 622	1 715	47,8	45,1	41,9	114	93	7,6	5,7
étrangère	131	196	324	4,2	5,4	7,9	65	128	49,6	65,3
Population active totale	2 347	2 675	2 996	100,0	100,0	100,0	328	321	14,0	12,0
dont										
Population féminine	831	911	1 023	35,4	34,0	34,1	80	112	9,6	12,3
suisse	738	758	801	31,4	28,3	26,7	20	43	2,7	5,7
étrangère	93	153	222	4,0	5,7	7,4	60	69	64,5	45,1

22. L'activité féminine dans les secteurs économiques

Le tableau n° 2 montre la distribution des femmes actives dans les trois secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services.

Plusieurs constatations peuvent être tirées de ce tableau, autant sous l'angle de la distribution de la masse active que sous l'angle de l'évolution de celle-ci dans chaque secteur.

Il faut relever tout d'abord que les services concentrent la plus grande part de la main-d'œuvre féminine. Passant de 418 000 actives en 1950 à 629 000 en 1970, ce secteur est celui qui augmente le plus fortement en nombres absolus et relatifs au cours des vingt années prises en considération. Il en résulte qu'au dernier recensement, plus des trois cinquièmes des femmes actives étaient occupées dans les services, alors qu'on n'y comptait que 35% d'actifs masculins. Une forte concentration de la main-d'œuvre féminine dans ce secteur n'est pas une particularité helvétique. On trouve une telle caractéristique dans la plupart des pays d'Europe occidentale, notamment en France (66%) et en Belgique (67%), alors que les pays nordiques enregistrent des proportions encore plus élevées¹.

L'évolution du secteur des services, notamment entre 1960 et 1970, est illustrative, non seulement de l'augmentation de la population active, mais de sa redistribution entre les trois secteurs alliée au fort développement économique que notre pays a connu depuis les années cinquante. Cette redistribution s'est faite surtout au détriment de l'agriculture, dont la population active des deux sexes passe de 486 000 en 1950 à 231 000 en 1970. L'élément féminin participe bien sûr à ce recul: les actives, suisses et étrangères, ne sont plus que 53 000 dans l'agriculture en 1970, alors que ce secteur en occupait 160 000 vingt ans auparavant.

L'industrie reste encore, en 1970, le principal secteur de l'économie suisse sous l'angle de la population active. Néanmoins, pour les femmes, il n'atteint pas l'importance des services, puisque seule une active sur trois s'y rattache. Cette proportion, d'ailleurs relativement plus élevée que dans la plupart des autres pays de l'Europe occidentale et septentrionale², tend à se stabiliser depuis 1960, après avoir enregistré une hausse de quelque 3% au cours des années cinquante.

Cette stabilisation nous amène à considérer la distribution par secteurs des actives suisses et étrangères. L'industrie est marquée en 1970 par une diminution du nombre des Suissesses; les étrangères seules fournissent le contingent augmentant la population féminine active dans ce secteur. Par contre, illustratif du fort développement des activités tertiaires et des conditions économique-sociales que ces activités peuvent offrir, l'accroissement du nombre des femmes actives d'origine suisse est exclusivement concentré dans le secteur des services, où il représente près d'un tiers de l'augmentation totale des forces de travail entre 1960 et 1970. La contribution des étrangères est plus modeste. Avec 24 000 personnes de plus en 1970 qu'en 1960, elles ne participent qu'à raison de 8% à l'accroissement d'un secteur où leur part à la population active totale tend d'ailleurs à diminuer.

Tableau II — Population féminine active selon la nationalité et le secteur économique en 1950, 1960 et 1970

Secteurs économiques	Nombres absolus (en milliers)				Accroissements (en milliers)										
	1950	1960a		1970	1950-1960a		1960-1970a								
	Population totale féminine	Population totale féminine suisse	étr.	Population totale féminine suisse	étr.	Population totale féminine suisse	étr.	Population féminine suisse							
Total	2 347	2 675	911	758	153	2 996	1 023	801	222	328	80	321	112	43	69
Agriculture	486	354	94	93	1	231	53	52	1	-132	-66	-123	-41	-41	—
Industrie	1 021	1 293	306	239	67	1 445	341	229	112	272	53	152	35	-10	45
Services	840	1 015	498	413	85	1 320	629	520	109	175	80	305	131	107	24

a dans le total sont comprises 12 646 personnes occupées à temps partiel qui ne peuvent être attribuées à un secteur déterminé, (12 158 femmes, 11 948 Suissesses, 210 étrangères).

Tableau III — Population féminine active selon l'état civil, l'âge et les groupes socio-économiques en 1970

Groupes socio-économiques	Etat civil					Groupes d'âges				
	total	célibataires	mariées	veuves	divorcées	- 30	30-39	40-49	50 et +	
Population active	1 022 489	455 864	460 106	55 429	51 090	436 800	181 961	175 676	228 052	
Indépendants	41 648	10 391	18 895	8 594	3 768	4 077	6 409	9 702	21 460	
Directeurs et employés supérieurs	10 563	4 976	3 945	797	845	1 441	2 289	3 055	3 778	
Personnel subalterne dont employés	826 195 (405 023)	395 916 (221 527)	343 747 (141 760)	42 049 (16 126)	44 483 (25 610)	390 136 (211 845)	143 398 (64 427)	130 968 (62 228)	161 693 (66 523)	
ouvriers semi et non qualifiés	(227 177)	(67 458)	(135 901)	(13 890)	(9 928)	(89 488)	(49 262)	(40 480)	(47 947)	
personnel de service	(193 995)	(106 931)	(66 086)	(12 033)	(8 945)	(88 803)	(29 709)	(28 260)	(47 223)	
Ouvriers qualifiés	46 504	29 262	14 383	1 232	1 627	21 899	9 049	6 674	8 882	
Auxiliaires familiaux	90 386	11 772	76 064	2 287	263	16 092	19 859	24 166	30 269	
Personnel agricole non familial	7 193	3 547	3 072	470	104	3 155	957	1 111	1 970	

23. Groupes socio-économiques et dépendance économique

La population active, selon les recommandations internationales, doit être classée du point de vue économique en termes d'industrie, d'occupation et de statut³. Après avoir, plus haut, brièvement commenté la première forme de classification, nous abordons maintenant quelques caractéristiques des types d'occupation et du statut des femmes actives en Suisse, sous l'angle socio-économique⁴.

Ainsi que le montre le tableau n° 3, les femmes actives de notre pays sont occupées principalement dans des emplois situés à un niveau bas ou relativement bas de l'échelle socio-économique.

En effet, quatre actives sur cinq sont classées dans la catégorie du personnel subalterne. A titre de comparaison, le rapport tombe à trois sur cinq chez les hommes. Des quelque 825 000 femmes appartenant à cette catégorie en 1970, près de la moitié sont des employées, un groupe socio-économique important qui a certainement bénéficié du fort développement du secteur des services au cours des années soixante.

Si l'on considère l'état civil et les groupes d'âges, on relèvera que les célibataires, de même que les femmes de 15 à 30 ans, tendent à être proportionnellement plus nombreuses dans les groupes d'employées et du personnel de service que dans ceux des ouvrières semi ou non qualifiées ou des auxiliaires.

Par contre, chez les femmes mariées et les veuves, ainsi que dans les classes d'âges de 30 à 50 ans, les ouvrières semi ou non qualifiées et les auxiliaires représentent une plus grande part des actives. On peut mettre cette caractéristique en relation avec le développement du secteur secondaire dans les années cinquante, avec une formation professionnelle des jeunes Suissesses de l'époque peut-être moins orientée vers les emplois du tertiaire, de même qu'avec une présence relativement importante d'étrangères dans le groupe des femmes mariées.

A l'autre extrémité de l'échelle socio-économique, la proportion des directeurs et employés supérieurs, ainsi que des indépendants s'élève chez les hommes à respectivement 5,4% et 13,7% des actifs en 1970. Chez les femmes, les rapports sont beaucoup plus modestes: 1,1% pour les directeurs et employés supérieurs, 4,1% pour les personnes indépendantes.

C'est évidemment dans la seconde moitié de la vie active qu'on note les plus fortes proportions d'actives exerçant des professions élevées dans l'échelle socio-économique. De même, chez les veuves et les divorcées, les fonctions de direction et les professions indépendantes représentent une part plus grande des personnes actives que chez les femmes mariées ou célibataires: 15,4% des veuves et 7% des divorcées ont une activité indépendante; seules 4,1% des femmes mariées sont dans le même cas.

Il y a donc une assez forte disparité dans la distribution des groupes socio-économiques entre les femmes selon l'état civil et l'âge d'une part, entre les femmes et les hommes d'autre part. Dans ce dernier cas, même si le nombre des indépendants des deux sexes a diminué à chaque recensement, les femmes exerçant une profession indépendante ne représentent plus que 4% de la population féminine active en 1970 contre 10,6% en 1950; pour les hommes, le taux, également en fort recul depuis 1950 (22,5%), s'élève encore à près de 14% au dernier recensement.

III. LES FACTEURS DE LA CROISSANCE DE LA POPULATION FÉMININE ACTIVE ENTRE 1960 ET 1970

La population active est déterminée par le nombre et la composition par sexe et par âge de la population d'une part, les taux d'activité par sexe et par âge d'autre part. A leur tour, le volume et la composition de la population sont déterminés par la fécondité, la mortalité, la migration et les modifications de ces facteurs dans le temps.

Avant d'examiner l'importance des facteurs dans le cas de la population féminine active de notre pays entre les deux derniers recensements, nous voulons commenter brièvement quelques caractéristiques de l'un d'entre eux : le taux d'activité aux divers âges, que l'on peut considérer comme représentant les effets des facteurs économiques, sociaux et culturels agissant sur la participation à l'activité économique et sur les opportunités offertes à cette participation.

31. Les taux d'activité de la population féminine active en Suisse⁵

Avec un taux général d'activité de 50% environ, les femmes de notre pays témoignent d'une des plus fortes participations à la vie active en Europe occidentale⁶. S'il progresse moins rapidement qu'ailleurs, le taux suisse augmente néanmoins d'un point entre 1960 et 1970 et cela malgré le fléchissement de 9% du taux des femmes d'origine étrangère. Cette vue d'ensemble du rapport des femmes actives à la population féminine de 15 à 59 ans appelle quelques considérations sur l'évolution de la participation féminine au cours des diverses périodes de la vie active.

Tout d'abord, il faut relever la particularité de la distribution des taux d'activité par groupes d'âges, l'ampleur de ceux-ci se manifestant en deux vagues bien distinctes⁷. La première, la plus importante, est concentrée dans la catégorie des jeunes adultes. Jusqu'à 25 ans, d'une manière générale, la jeune femme, d'origine suisse ou étrangère, a un taux d'activité presque aussi élevé que son contemporain masculin; c'est le cas notamment lorsqu'elle est célibataire. Dès l'âge de 25 ans environ, on assiste par contre à une chute constante du taux d'activité. Ce n'est que vers la fin des années trente que débute la seconde vague, moins forte que la première, mais s'étendant sur une période sensiblement plus longue. Cette seconde phase d'accroissement des taux d'activité est due à l'augmentation de la participation, essentiellement au retour dans la vie professionnelle, de femmes mariées et de veuves, d'origine suisse ou étrangère. Les autres catégories (célibataires et divorcées) ont une évolution opposée; si le taux d'activité des divorcées ne fléchit que légèrement entre 35 et 50 ans, celui des célibataires, d'origine suisse particulièrement, diminue plus nettement.

Dès l'âge de 25 ans, le taux d'activité par âge de la population féminine dans notre pays est donc déterminé essentiellement par le comportement des femmes mariées.

Il faut toutefois distinguer dans cette catégorie la Suisse de l'étrangère. D'une manière générale, guère plus d'un tiers des femmes mariées d'origine suisse ont une activité économique. Cette proportion n'est dépassée que durant la première décennie d'âge actif. De 25 ans jusqu'à la fin de la trentaine, le taux décline, la Suisse devant certainement consacrer ces années à la mise au monde et à l'éducation de ses enfants. Elle reprend ensuite quelque activité, le taux s'élevant jusqu'à 35% à la fin de la quarantaine pour fléchir ensuite avec l'entrée dans la vieillesse. Les femmes mariées étrangères se distinguent d'une telle

évolution surtout par l'ampleur du taux d'activité. Même si elles abandonnent aussi quelque peu la vie active pour se consacrer à leur famille entre 25 et 40 ans, les étrangères ont un taux d'activité double de celui des Suissesses. Ce n'est que vers les dernières années de la vie active que les taux se rejoignent.

A l'observation des taux d'activité par âge des divers groupes constituant la population féminine active, nous ajouterons quelques considérations sur les variations intervenues entre les deux recensements, cela en avant-propos de l'estimation de l'importance que le taux d'activité a pu avoir sur l'évolution du nombre de femmes actives entre 1960 et 1970.

C'est aux deux extrémités de la pyramide des âges qu'on relève une baisse sensible de la participation à la vie active. Chez les jeunes, cette baisse se poursuit jusqu'à 23 ans et elle est certainement en relation avec la prolongation de la scolarité. Au-dessus de 60 ans, on peut expliquer la diminution de la participation à la vie active par des prises de retraite de plus en plus nombreuses et de plus en plus précoces.

Par contre, aux âges intermédiaires, on assiste à une hausse assez nette du taux d'activité. Cette hausse est due aux femmes mariées, particulièrement à celles d'origine suisse (voir le tableau n° 4); au contraire, à tous les âges, les taux des célibataires sont, en 1970, inférieurs à ceux de 1960. Il n'est pas aisé d'expliquer la hausse des taux d'activité des femmes mariées. L'augmentation du nombre des étrangères dans cette catégorie, malgré la baisse de leur propre taux d'activité, influence le cours du taux d'ensemble par une participation à la vie active qui reste toujours beaucoup plus forte que celle des Suissesses. A cela, Cuénoud ajoute une nuptialité plus précoce non accompagnée d'un départ vers l'inactivité, ainsi, bien sûr, qu'une demande soutenue de main-d'œuvre de l'économie en pleine expansion des années soixante⁸.

Tableau IV — Taux d'activité de la population féminine résidente selon l'origine et les groupes d'âges en 1960 et 1970, selon l'état civil en 1970

Groupes d'âges	1960			1970						
	totale	Population		totale	suisse	étrangère	Population			
		suisse	étrangère				célibataire	mariée	veuve	divorcée
15-19	64,4	62,9	75,3	58,4	57,7	62,9	58,6	54,6	58,3	85,7
20-24	73,4	68,2	88,5	71,2	68,9	79,0	89,4	48,5	60,1	89,8
25-29	50,1	43,2	80,6	50,7	44,4	70,6	92,9	37,6	60,3	88,3
30-34	41,2	36,2	74,7	42,9	35,3	64,1	92,5	33,6	60,1	87,8
35-39	41,1	37,9	72,1	43,2	37,6	66,9	91,8	34,6	62,7	88,3
40-44	41,6	40,0	68,8	44,7	40,7	68,8	90,0	35,7	66,4	88,2
45-49	42,0	40,7	63,8	45,3	42,7	67,3	87,5	35,3	66,3	86,1
50-54	41,5	40,6	59,3	42,9	41,7	59,9	81,8	32,0	59,1	82,1
55-59	39,2	38,5	54,7	39,4	38,6	51,4	78,1	26,9	51,5	75,6
60-64	32,1	31,5	44,8	29,9	29,4	38,9	60,7	17,9	35,4	58,8
65-69	22,1	21,5	32,3	17,0	16,6	24,4	35,9	8,8	17,6	31,3
70 et +	9,3	9,1	13,1	5,6	5,5	8,1	12,9	3,2	4,1	9,4
Taux général d'activité	48,9	45,3	77,1	49,8	46,0	68,4	77,3	35,6	58,0	85,1

Tableau V — Estimation des facteurs de croissance de la population féminine résidente et de la population féminine active de 1960 à 1970

Groupes d'âges	Population			Population active		Taux d'activité	
	1960	1970	estimée 1970	1960	1970	1960	1970
	${}_0P_x$	${}_1P_x$	${}_1E_x$	${}_0W_x$	${}_1W_x$	${}_0AR_x$	${}_1AR_x$
15-19	209 339	220 127	200 368	134 799	128 590	64,39	58,42
20-24	197 651	253 148	207 285	145 130	180 246	73,43	71,20
25-29	196 969	251 406	208 308	98 673	127 588	50,09	50,75
30-34	192 191	217 216	196 457	79 187	93 143	41,20	42,88
35-39	189 590	205 490	195 381	77 922	88 818	41,10	43,22
40-44	162 742	198 052	189 914	67 721	88 584	41,61	44,73
45-49	174 959	192 142	186 092	73 503	87 092	42,01	45,33
50-54	180 603	161 519	157 977	74 949	69 366	41,50	42,95
55-59	167 539	169 878	166 902	65 655	66 888	39,19	39,37
60-64	146 505	170 055	167 495	47 077	50 774	32,13	29,86
65-69	118 049	150 358	147 820	26 084	25 538	22,09	16,98
70 et +	205 680	274 247	269 013	19 198	15 486	9,33	5,65
Total 15 +	2 141 817	2 463 638	2 293 012	909 898	1 022 113	42,48	41,49
Total 15-59	1 671 583	1 868 978	1 708 684	817 539	930 315	48,91	49,78

Tableau V (suite)

Groupes d'âges	Facteurs de croissance de la						
	population			population active			
	Mouvement naturel	Migration nette	Total	Mouvement naturel	Migration nette	Taux d'activité	Total
	${}_1E_x - {}_0P_x$ = A	${}_1P_x - {}_1E_x$ = B	${}_1P_x - {}_0P_x$	$\frac{({}_0AR_x + {}_1AR_x)}{2}$	$\frac{({}_0AR_x + {}_1AR_x)}{2}$	$\frac{({}_1AR_x - {}_0AR_x)}{({}_0P_x + {}_1P_x)}$	${}_1W_x - {}_0W_x$
15-19	- 8 971	19 759	10 788	- 5 513	12 138	- 12 834	- 6 209
20-24	9 634	45 863	55 497	6 963	33 169	- 5 016	35 116
25-29	11 339	43 098	54 437	5 709	21 739	1 467	28 915
30-34	4 266	20 759	25 025	1 788	8 739	3 436	13 956
35-39	5 791	10 109	15 900	2 438	4 265	4 193	10 896
40-44	27 172	8 138	35 310	11 726	3 517	5 620	20 863
45-49	11 133	6 050	17 183	4 857	2 648	6 084	13 589
50-54	- 22 626	3 542	- 19 084	- 9 555	1 497	2 475	- 5 583
55-59	- 637	2 976	2 339	- 254	1 173	314	1 233
60-64	20 990	2 560	23 550	6 505	795	- 3 603	3 697
65-69	29 771	2 538	32 309	5 817	496	- 6 859	- 546
70 et +	63 333	5 234	68 567	4 743	393	- 8 848	- 3 712
Total 15 +	151 195	170 626	321 821	35 224	90 562	- 13 571	112 215
Total 15-59	37 101	160 294	197 395	18 159	88 878	5 739	112 776

32. Les facteurs de croissance de la population féminine active de 1960 à 1970

La population active est déterminée par un certain nombre de facteurs que l'on peut réunir dans un modèle statistique en vue d'évaluer leur importance durant la période étudiée. La méthode d'analyse que nous avons retenue prend en considération trois composantes: le mouvement naturel, la migration nette et le taux d'activité⁹. Elle est présentée au tableau n° 5 où nous mentionnons les définitions des termes dans l'en-tête des colonnes. Sans entrer dans les détails de son application, on retiendra simplement qu'elle repose essentiellement sur une projection analytique de population avec l'hypothèse d'une absence de migration durant la période intercensitaire (${}_1E_x$).¹⁰

Pour la période de 1960 à 1970, il ressort du tableau n° 5 que l'augmentation de 112 000 femmes actives est due essentiellement à la balance migratoire; elle en représente près des quatre cinquièmes pour les principales années de vie active (15–59 ans). L'apport de la migration est évidemment surtout le fait des groupes d'âges jusqu'à 35 ans.

La contribution du taux d'activité, négative pour l'ensemble des âges, légèrement positive pour ceux de 15 à 59 ans, présente une image semblable à celle de la plupart des pays d'Europe occidentale¹¹. Aux deux extrémités de la pyramide, on enregistre des diminutions du nombre des personnes actives. Il s'agit là d'une évolution que l'on ne peut guère éviter dans un pays développé comme la Suisse: la vie active tend, et peut-être tendra encore, à diminuer en nombre d'années et à se concentrer principalement dans les groupes d'âges de 25 à 59 ans. Ces derniers ont d'ailleurs permis, par une élévation du taux d'activité, de compenser les diminutions intervenues dans les autres âges. Si une augmentation de la participation des femmes de 30 à 55 ans, des mariées particulièrement, ne s'était pas manifestée, on peut supposer que la contribution du facteur migration aurait été encore plus élevée dans les années d'expansion économique de la décennie soixante.

Le mouvement naturel ne contribue que pour un sixième environ à l'augmentation des actives de 15 à 59 ans. Il est néanmoins intéressant pour l'analyse, puisqu'il reflète l'impact de l'histoire démographique de la population résidente sur la population active. Nous relèverons trois phases de cette histoire, où l'influence des facteurs de la population féminine en âge de travailler, pondérée par les fluctuations des taux d'activité, agit certainement sur la détermination du nombre d'actives. Les chiffres négatifs dans le groupe d'âge de 50 à 54 ans apparaissent comme la résultante des conséquences démographiques de la Première Guerre mondiale: chute sensible de la natalité et hausse exceptionnelle de la mortalité entre 1915 et 1919. La baisse de la natalité de 1930 à 1940 se reflète dans une faible contribution du mouvement naturel aux groupes d'âges 30 à 39 ans, corrigée cependant par une hausse du taux d'activité. Enfin, les cohortes de jeunes femmes du «baby boom» des années quarante, qui viennent d'entrer dans la vie active entre 1960 et 1970, auraient dû fournir un nombre relativement important de personnes actives. Or, l'influence de ce «baby boom» a été fortement limitée par la baisse du taux d'activité; notamment, le contingent de jeunes femmes de 20 à 24 ans, en relation certainement avec la prolongation de la période de scolarité et de formation professionnelle, n'a que faiblement contribué, par le mouvement naturel, à l'accroissement de la population active féminine.

IV. UN REGARD VERS L'AVENIR

Les constatations faites aux chapitres précédents incitent moins à les résumer qu'à tenter de dégager quelques possibilités d'évolution de la population active féminine jusqu'à la fin du XX^e siècle. Il ne s'agit pas pour nous de prédire le futur. Nous voulons seulement mettre en relief quelques éléments qui, inscrits dans l'histoire récente de notre population, auront des conséquences dont il faudra certainement tenir compte dans les politiques économiques et sociales qui pourraient être envisagées pour l'avenir.

Pour présenter ces éléments, nous avons repris une projection de l'Office fédéral de la statistique, dont «l'hypothèse d'évolution est considérée comme la plus probable»¹². A cette projection de la population féminine résidente, nous avons appliqué les taux d'activité de 1970, derniers taux connus avec une certaine précision.

Les résultats globaux donnés au tableau n° 6 reposent donc sur les hypothèses émises pour la projection de la population résidente et sur l'hypothèse de taux d'activité stables entre 1970 et la fin du siècle. Tenant compte de cela, on peut penser que le nombre de personnes féminines actives devrait rester quasi stationnaire, avec cependant une légère augmentation vers 1990.

Mais, plus que les chiffres globaux, c'est vers la structure des âges de cette population active qu'il faut diriger notre attention.

Quatre constatations permettent de penser que la population féminine ne constituera pas, à l'avenir, un réservoir de main-d'œuvre, particulièrement en cas de reprise économique.

Tableau VI — Estimation de la population féminine active résidente en 1991 et 2001 selon les taux d'activité par groupes d'âges de 1970

Groupes d'âges	Population estimée (milliers)		Taux d'activité 1970	Population active estimée (milliers)		Population active 1970	Différences	
	1991	2001		1991	2001		1970-1991	1970-2001
15-19	189,9	184,9	58,4	110,9	108,0	128,6	- 17,7	- 20,6
20-24	229,3	171,5	71,2	163,3	122,1	180,2	- 16,9	- 58,1
25-29	241,0	189,2	50,7	122,2	95,9	127,6	- 5,4	- 31,7
30-34	219,8	228,4	42,9	94,3	98,0	93,1	1,2	4,9
35-39	219,8	239,8	43,2	94,9	103,6	88,8	6,1	14,8
40-44	240,8	218,0	44,7	107,6	97,4	88,6	19,0	8,8
45-49	229,7	216,9	45,3	104,1	98,3	87,1	17,0	11,2
50-54	197,3	235,6	42,9	84,6	101,1	69,4	15,2	31,7
55-59	188,5	221,9	39,4	74,3	87,4	66,9	7,4	20,5
60-64	178,9	187,0	29,9	53,5	55,9	50,8	2,7	5,1
65-69	166,4	173,0	17,0	28,3	29,4	25,5	2,8	3,9
70 et +	378,1	421,5	5,6	21,2	23,6	15,5	5,7	8,1
Total 15 +	2 679,5	2 687,7		1 059,2	1 020,7	1 022,1	37,1	- 1,4
Total 15-59	1 956,1	1 906,2		956,2	911,8	930,3	25,9	- 18,5

Tout d'abord, il faut relever que la population subira un vieillissement inéluctable ; à la fin du siècle, le remplacement des générations en âge de travailler de 40 à 64 ans ne sera plus assuré par les plus jeunes de 15 à 39 ans. Le glissement des effectifs vers les âges élevés de la vie active a au moins deux conséquences. D'une part, on peut supposer que le retrait toujours plus précoce de la vie active se poursuivra ; les estimations des femmes actives de 60 ans et plus, voire de 55 ans, doivent donc être tempérées par l'influence d'une nouvelle baisse du taux d'activité. D'autre part, avec le vieillissement, on doit s'attendre à un changement qualitatif de la main-d'œuvre féminine. Ce changement ne sera pas sans relations avec l'évolution des caractéristiques socio-économiques des professions ; il pourra conduire parfois à des tensions et à des difficultés dans le fonctionnement des composantes du marché du travail.

Le tableau n° 6 montre que les jeunes actives seront moins nombreuses à l'avenir, conséquence des faibles cohortes nées depuis 1970. On ne pourra guère corriger le nombre plus restreint de jeunes femmes sur le marché du travail par une élévation de leur taux de participation. C'est notamment le cas pour les groupes d'âges de 15 à 24 ans : les célibataires en constituent la plus grande part et leur taux d'activité, déjà élevé, ne pourra pas être amélioré substantiellement. Pour le modifier, il faudrait en particulier envisager une diminution de la période de scolarité, chose qui paraît bien impossible dans une société moderne demandant une formation toujours plus poussée. De plus, on se souviendra que la participation des femmes célibataires a diminué à tous les âges entre 1960 et 1970 ; il n'est pas impossible que cette évolution se poursuive, surtout dans les jeunes groupes d'âges où les célibataires sont nombreuses.

Si les perspectives aux deux extrémités de la pyramide ne nous laissent pas entrevoir de réserve disponible, les âges intermédiaires, de 30 à 59 ans, pourraient peut-être représenter une source plus sûre de main-d'œuvre féminine. N'est-ce pas d'ailleurs ces groupes qui ont enregistré une hausse du taux d'activité entre 1960 et 1970 ?

Sans doute, la projection montre que les gains permettant de maintenir l'effectif global de la population féminine active future au niveau atteint en 1970 sont concentrés dans les groupes de 30 à 59 ans. Cependant, les chiffres du tableau n° 6 doivent être considérés comme des estimations optimistes, reposant sur un taux d'activité de « haute conjoncture ». Il sera difficile d'élever ce taux encore plus sans de profonds changements d'attitude des femmes en face de l'activité professionnelle et sans des conséquences certaines sur le plan démographique, la natalité en particulier, pour ne citer que ce domaine. De plus, il faut relever le changement intervenu dans la pyramide entre 30 et 59 ans. Vers la fin du siècle, les fortes cohortes de femmes nées entre 1920 et 1930, qui ont notablement contribué à la part du mouvement naturel dans l'augmentation de la population active de 1960 à 1970, auront quitté la vie active. Elles seront partiellement remplacées par celles du « baby boom » des années quarante. Est-ce que ces femmes, nées entre 1940 et 1950, dont le taux d'activité lorsqu'elles étaient jeunes et célibataires avait sensiblement diminué, seront disposées à participer à la vie active dans les mêmes proportions que celles nées vingt ans plus tôt ? On peut se le demander.

Enfin, notre quatrième remarque se rapporte aux femmes étrangères, les mariées tout particulièrement. Si ces femmes adoptent peu à peu une attitude face à l'activité professionnelle semblable à celle des Suissesses, ainsi que la baisse de leur taux d'activité

entre 1960 et 1970 le laisse supposer, il est évident que les gains estimés pour les groupes d'âges de 30 à 59 ans seront notablement réduits.

Il résulte de ces quatre constatations que l'on ne devrait pas être trop optimiste quant aux disponibilités de main-d'œuvre féminine pour couvrir de nouveaux besoins de notre économie à l'avenir. Dès lors, de notre point de vue, les difficultés sur le marché du travail, que les projections de l'Office fédéral de la statistique laissent entrevoir pour le début des années quatre-vingts-dix¹³, ne pourront guère être atténuées par une plus forte participation de la femme à la vie professionnelle.

¹ United Nations, Economic Commission for Europe, «Labour Supply and Migration in Europe: demographic dimensions 1950-1975 and prospects», New York, 1979, p. 31-32.

² United Nations, «Labour Supply and Migration in Europe», *op. cit.*, p. 31-32.

³ United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Studies No. 43, «Methods of Analysing Census Data on Economic Activities of the Population», New York, 1968, p. 64.

⁴ Nous avons repris, tout en la résumant, la classification de l'Office fédéral de la statistique dans son ouvrage: «Généralités, textes, formules de relevé». Recensement fédéral de la population 1970, Statistique de la Suisse, 579^e fasc., Berne, 1976, p. 120.

⁵ Afin de pouvoir comparer les chiffres suisses avec les données d'autres pays, nous avons adopté les définitions des taux d'activité retenues par la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies dans son ouvrage de 1979.

⁶ United Nations, «Labour Supply and Migration in Europe», *op. cit.*, p. 14-15.

⁷ La Suisse est l'exemple type de cette forme de distribution que John Durand a retenu dans son étude comparative «The Labor Force in Economic Development», Princeton University Press, Princeton, N.J., 1975, p. 41.

⁸ Cuenoud Christian, «Changements structurels de la population active 1950-1960-1970» dans *Bureau fédéral de statistique*, «Généralités, textes, formules de relevé», *op. cit.*, p. 109-110.

⁹ Il s'agit là d'une méthode développée par le Professeur John Durand de l'Université de Pennsylvanie pour le compte de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies; elle représente une version simplifiée d'un modèle plus complexe élaboré par John Durand et K.C. Holden dans «Methods for Analysing Components of Change in Size and Structure of the Labour Force with Application to Puerto-Rico 1950-1960», Population Studies Center, University of Pennsylvania, Analytical and Technical Report No. 8, Philadelphia, 1969.

¹⁰ ${}_1E_x$ = population d'âge x estimée au dernier recensement, sans migration, soit $S({}_0P_{x-n})$

$S = \text{taux de survie} = \frac{L_n}{L_{x-n}}$ où n = le nombre d'années intercensitaires.

¹¹ United Nations, «Labour Supply and Migration in Europe», *op. cit.*, p. 25-29.

¹² Bureau fédéral de statistique, «Projections démographiques pour la Suisse», Contributions à la statistique suisse, 43^e fasc., Berne, 1977, p. 18.

¹³ Bureau fédéral de statistique, «Projections démographiques pour la Suisse», *op. cit.*, p. 24.